REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN



COMMUNE DE PETIT-LANDAU

Arrondissement de Mulhouse – Canton de Rixheim Mairie - Maison villageoise - 3 rue Séger 68490 PETIT-LANDAU Tél. 03.89.48.37.15 – Fax 03.89.48.49.99 – courriel : mairie@petit-landau.fr

CT/NN

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL A LA MAIRIE – MAISON VILLAGEOISE Salle du Conseil Municipal - 1^{er} étage LE MARDI 22 MARS 2022 à 19 heures 30

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 2 février 2022.
- 2. Approbation du compte de gestion du budget annexe « eau & assainissement » de l'exercice 2021.
- 3. Approbation du compte administratif du budget annexe « eau & assainissement » de l'exercice 2021.
- 4. Affectation du résultat de l'exercice 2021 du budget annexe « eau & assainissement »
- 5. Approbation du budget primitif « Eau » pour l'exercice 2022.
- 6. Approbation du compte de gestion « principal » de l'exercice 2021.
- 7. Approbation du compte administratif « principal » de l'exercice 2021.
- 8. Affectation du résultat 2021 du budget « principal » de la Commune.
- 9. Approbation du budget primitif « principal » pour l'exercice 2022.
- 10. Vote des taux d'imposition.
- 11. Attribution des subventions aux associations.
- 12. Mise à disposition de personnel par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (emplois saisonniers d'été).
- 13. Convention de participation financière de Petit-Landau à m2A pour le transport des jeunes de Petit-Landau.
- 14. Convention de mise à disposition partielle d'un agent d'Ottmarsheim (animateur sportif).
- 15. Convention de refacturation accueil du matin, activités extrascolaires mercredi et vacances et animation jeunesse territoriale sur le territoire de la bande rhénane : refacturation aux communes.
- 16. Convention « La Filature Nomade ».
- 17. Décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal du 2 juin 2020.
- 18. Documents d'urbanisme & droit de préemption urbain.
- 19. Divers.

Petit-Landau, le 17 mars 2022.

Le Maire

Carole Talleux